

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD ET MOSELLE
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2025-SPE-02
Date de mise en ligne :	Le mercredi 16 juillet 2025 à 11:40:01
Date de clôture :	Le vendredi 26 septembre 2025 à 17:00:00
Titre :	Préparation et livraison de repas en liaison froide, respectueux de l'environnement, pour un établissement d'accueil du jeune enfant et des accueils périscolaires, extrascolaires
Descriptif :	La présente consultation concerne la : Préparation et livraison de repas en liaison froide, respectueux de l'environnement, pour un établissement d'accueil du jeune enfant et des accueils périscolaires, extrascolaires

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses
[22/08/2025 à 13:51:49] Bonjour, Concernant le LOT 1 : Prestation repas pour l'établissement d'accueil du jeune enfant, vous indiquez dans le CCTP au point 8 commandes que la Communauté de communes se réserve le droit d'apporter des modifications dans un délai de prévenance de 24 heures. Notre organisation implique une commande définitive des repas 48 heures avant la livraison (jours ouvrables). Autorisez vous cette possibilité ? D'avance merci pour votre retour

Questions / Réponses

[05/09/2025 10:52:57] Bonjour,

Nous vous confirmons que la Communauté de communes autorise cette possibilité.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que le délai de prévenance constitue un critère d'appréciation dans l'analyse des offres. À ce titre, les offres proposant un délai réduit à 24 heures seront valorisées, car cette souplesse correspond davantage aux besoins du service.

Les modalités que vous proposez seront donc prises en compte dans l'évaluation de votre offre, conformément aux critères définis dans le règlement de la consultation.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire,